

Vous êtes mémorialiste ou diplômée et vous souhaitez être accompagnée pour évoluer professionnellement et personnellement ?

Le programme de mentorat proposé par l'AFEC est un accompagnement d'expert-comptable mémorialiste ou diplômée par un expert-comptable expérimenté qui est là pour vous aider à lever les freins rencontrés par les femmes, que ce soit dans la vie professionnelle ou dans leur quotidien.

Vous souhaitez gagner confiance en vous, trouver l'équilibre de vie qui vous convient, savoir comment passer l'étape du diplôme, trouver le mode d'exercice dans lequel vous épanouir ou encore vous accompagner dans le lancement de votre cabinet, rejoignez **le programme de mentorat**.



Qu'est-ce que le mentorat ?

Le mentorat est un moyen de développement et d'apprentissage basé sur une relation interpersonnelle volontaire, gratuite et confidentielle. Il vise une relation dans laquelle une personne d'expérience partage la sagesse et l'expertise acquises durant sa carrière pour favoriser le développement d'une autre personne qui a des compétences à acquérir et des objectifs professionnels à atteindre. Les avantages du mentorat sont multiples. Il s'agit d'une relation réellement privilégiée où l'enrichissement est certes différent de part et d'autre, mais toujours réciproque.

Ça dure combien de temps ?

Le programme dure 9 mois ! A l'issue d'une réunion d'informations, les binômes seront constitués. Une soirée de clôture sera organisée à l'issue de ladite période.

▶ ▶ ▶ **Lever les obstacles et dépasser les freins des consœurs ou futures consœurs par le mentorat**



Vous êtes mémorialiste ou diplômée et vous souhaitez être accompagnée pour évoluer professionnellement et personnellement ?

Le programme de mentorat proposé par l'AFEC est un accompagnement d'expert-comptable mémorialiste ou diplômée par un expert-comptable expérimenté qui est là pour vous aider à lever les freins rencontrés par les femmes, que ce soit dans la vie professionnelle ou dans leur quotidien.

Vous souhaitez gagner confiance en vous, trouver l'équilibre de vie qui vous convient, savoir comment passer l'étape du diplôme, trouver le mode d'exercice dans lequel vous épanouir ou encore vous accompagner dans le lancement de votre cabinet, rejoignez **le programme de mentorat**.

Qu'est-ce que le mentorat ?

Le mentorat est un moyen de développement et d'apprentissage basé sur une relation interpersonnelle volontaire, gratuite et confidentielle. Il vise une relation dans laquelle une personne d'expérience partage la sagesse et l'expertise acquises durant sa carrière pour favoriser le développement d'une autre personne qui a des compétences à acquérir et des objectifs professionnels à atteindre. Les avantages du mentorat sont multiples. Il s'agit d'une relation réellement privilégiée où l'enrichissement est certes différent de part et d'autre, mais toujours réciproque.

Ça dure combien de temps ?

Le programme dure 9 mois ! A l'issue d'une réunion d'informations, les binômes seront constitués. Une soirée de clôture sera organisée à l'issue de ladite période.

▶▶▶ **Lever les obstacles et dépasser les freins des consœurs ou futures consœurs par le mentorat**

**NOUVELLE P
Promotion**



Compta+
mentor



Tant pour le mentor que la mentorée, cette relation professionnelle personnalisée est une occasion exceptionnelle de partager son vécu, d'approfondir ses réflexions et d'enrichir sa pratique d'une expérience de travail et de conseils pertinents.

Les engagements du **mentor** :

- Être à l'écoute de la mentorée (qu'il s'agisse de ses difficultés, questionnements etc.)
- Partager ses expériences en lien avec les besoins de la mentorée
- Apporter des conseils dans la réalisation professionnelle de la mentorée (considérations déontologiques, administratives, relationnelles etc.)

Les engagements de la **mentorée** :

- Être ouverte aux conseils du mentor, participer à un dialogue à double sens
- Préparer les sujets et les demandes qui seront abordés lors des rencontres avec le mentor
- Partager ses propres retours d'expérience sur des sujets intéressant le mentor
- Dans l'esprit d'un mentorat inversé, la mentorée peut faire bénéficier de sa plus grande sensibilité à certaines tendances affectant la profession (ex: outils numériques, attentes de sa génération vis-à-vis de l'équilibre vie professionnelle/vie personnelle...)

Le programme proposé permet de guider les consœurs et futures consœurs dans leur progression de carrière par des professionnels chevronnés, en fonction de leurs objectifs, besoins et défis particuliers. Il s'agit d'un programme structuré d'une durée d'un an qui prévoit des rencontres mentoriales mensuelles et qui offre une formation sur mesure ainsi qu'un encadrement et un suivi régulier, assurant le succès de la relation mentorale.

Pour plus d'informations et pour vous inscrire :

écrivez à mentoratafec@gmail.com

ou scannez le QR



SUIVEZ-NOUS SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX !

